

## La recherche sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire : un questionnement sur le féminisme

Linda Cardinal

Volume 5, numéro 1, 1992

Des femmes de la francophonie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057668ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057668ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cardinal, L. (1992). La recherche sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire : un questionnement sur le féminisme. *Recherches féministes*, 5(1), 5–29. <https://doi.org/10.7202/057668ar>

Résumé de l'article

L'auteure de ce texte s'intéresse au questionnement féministe qui caractérise le discours sur les femmes vivant en milieu francophone minoritaire ou hors Québec depuis les années 1970 et 1980. Elle le resitue dans son contexte sociopolitique d'émergence et tente d'en analyser les fondements politiques et théoriques. Elle accordera une attention toute particulière aux notions de double et de triple infériorité ainsi qu'à celle de production d'ethnicité. L'auteure tente ainsi de faire éclater une certaine vision dualiste qui caractérise les mouvements des femmes au Canada et au Québec et leur questionnement féministe. Enfin, elle propose une articulation des rapports sociaux de sexe qui adopterait, comme point de départ, l'expérience des femmes au sein des sphères publique et privée.

---

## ARTICLES

---

# La recherche sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire : un questionnement sur le féminisme<sup>1</sup>

Linda Cardinal

Les pratiques qui ont alimenté les discours féministes depuis les années 1980 ont fait prendre conscience de l'existence, au Canada, d'un mouvement de femmes portant la marque de l'hétérogénéité. Femmes autochtones, handicapées, immigrantes, lesbiennes, noires, réfugiées, la liste des catégories et des groupes est longue, inépuisable. Réfléchir aujourd'hui sur la pratique du mouvement des femmes, c'est notamment tenter de mieux comprendre cette réalité et ces groupes, leurs questionnements et leur participation au développement de la connaissance et du féminisme comme mouvement social. C'est reprendre des itinéraires et analyser des expériences de vie différentes bien que nous reconnaissons que le fait d'appartenir à la catégorie des femmes

- 
1. Une première version de ce texte a été présentée au Congrès des sociétés savantes à l'Université de Victoria en 1990. Je remercie Micheline Labelle pour ses commentaires lors de la présentation de la communication, François Houle et Marie-Blanche Tahon qui ont bien voulu lire une première version de cet article. Ce texte a été rédigé à la suite de ma participation à la première étape d'une recherche-action en collaboration avec Cécile Coderre, du département de sociologie à l'Université d'Ottawa, et le Réseau national d'action éducation des femmes (RNAÉF). Cette recherche, qui a pour titre « *Pour les femmes : éducation et autonomie* », a donné lieu à cinq documents de travail. Cet article a été réalisé à la suite de la parution du premier rapport de recherche intitulé « *Pour ne plus être les oubliées...* » dans lequel nous tentions de tracer un portrait sociohistorique, dans le domaine de l'éducation, de la situation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire. La première partie de cet article reprend les grandes lignes de ce rapport. Les titres des autres rapports apparaissent dans les références (voir Cardinal et Coderre 1991a, 1991b, 1991c). Cette recherche a été possible grâce à une subvention du Programme de la promotion des langues officielles du Secrétariat d'État.

s'avère consubstantiel à cette hétérogénéité que nous tentons de rendre plus visible.

Ces quelques précisions apportées, nous nous pencherons, dans ce texte, sur un parcours en particulier, celui des femmes des communautés francophones vivant en milieu minoritaire<sup>2</sup> au Canada. À maintes reprises nous avons constaté qu'elles occupent une place marginale au sein des mouvements des femmes au Canada et au Québec ; leur réalité n'est jamais soulignée, et elles sont absentes, voire exclues de la recherche féministe<sup>3</sup>. Et pourtant, les groupes de femmes au sein de la francophonie minoritaire sont bien vivants, de même qu'un questionnement sur le féminisme est au cœur de la réflexion sur les femmes francophones hors Québec<sup>4</sup>.

Nous nous proposons, dans ce texte, de présenter et d'analyser plus en détail ce discours féministe. Il est le produit de la pratique des femmes francophones vivant en milieu minoritaire depuis les années 1970 et surtout les années 1980. C'est d'ailleurs pourquoi nous procéderons, dans un premier temps, à une brève présentation de cette pratique. Dans un deuxième temps, nous étudierons plus en profondeur ce questionnement féministe que nous reconnaissons dans les milieux francophones minoritaires. Nous analyserons entre autres les notions de double et de triple infériorité et de productrices d'ethnicité. Celles-ci sont utiles pour saisir l'expérience des femmes vivant en milieu minoritaire, mais il faut voir pourquoi et comment utiliser ces notions et les limites de celles-ci. En effet, le questionnement féministe permet de mieux cerner les différents mécanismes qui expliqueront la situation des femmes francophones hors Québec, mais il réussit difficilement à analyser pourquoi ces dernières persistent à revendiquer une appartenance, l'appartenance ethnique, la même qui participe à leur infériorité. Lorsqu'elles s'affirment comme femmes et francophones elles disent autrement qu'elles veulent, elles aussi, l'avènement

- 
2. Nous utiliserons l'expression « les femmes des communautés francophones et acadiennes du Canada » comme synonyme de « femmes francophones vivant en milieu minoritaire » et « femmes francophones hors Québec ». Par contre, nous sommes conscientes qu'elles n'ont pas tout à fait le même sens.
  3. À notre connaissance, il n'y a pas de publications sur les mouvements des femmes au Canada et au Québec qui font référence aux femmes francophones et acadiennes vivant en milieu minoritaire. La récente parution du livre *Women and Social Change. Feminist Activism in Canada* (Wine et Ristock 1991), nous confirme dans notre propos. Les auteures ne s'intéressent pas particulièrement au mouvement des femmes au Québec dans le cadre de leurs contributions au livre, mais les éditrices y vont tout de même de la reconnaissance de son existence et de sa force. Il n'y a aucune mention des femmes francophones et acadiennes vivant en milieu minoritaire.
  4. Cette réflexion vaut aussi pour la production d'analyses portant sur la francophonie en milieu minoritaire. Malgré le fait que celle-ci est ignorée dans la documentation sur le Canada et le Québec, il existe un champ de réflexion sur la francophonie et une production de textes publiés dans les revues *Égalité*, *la Revue du Nouvel Ontario*, *Cultures du Canada français*, *Francophonies d'Amérique* ainsi que dans de nombreux ouvrages. Pour une synthèse de la production sur le thème de la francophonie minoritaire, voir Cardinal, Lapointe et Thériault (1990).

d'une culture plurielle et ouverte aux différences de sexes, de classes, d'ethnies, de langues, de régions. C'est ce que nous tenterons de démontrer. Revendiquer l'appartenance ethnique de concert avec le féminisme montre que les femmes ne sont pas que déterminées par des rapports sociaux d'appropriation mais qu'elles participent aussi à la création d'une vision du monde dans et par laquelle elles tentent de vivre comme sujets.

Dans un troisième temps, nous terminerons notre analyse par une réflexion sur la façon dont le questionnement féministe provenant des milieux francophones minoritaires pourrait devenir plus visible au sein des discours et pratiques féministes au Canada. Cette analyse du questionnement sur le féminisme en milieu minoritaire au Canada doit aussi être perçue comme une étude de cas par rapport à l'ensemble des pratiques des femmes. Elle pourra, en d'autres mots, être interprétée comme l'étude d'une des formes du mouvement des femmes en vue de l'amorce d'une réflexion plus large sur l'état du mouvement féministe au Canada. Nous parlerons, à ce moment, des apories de la « sororité ».

## **Le féminisme « francophone hors Québec » : une réalité à faire connaître**

Le stéréotype est là : il est courant de penser que les femmes des communautés francophones et acadiennes du Canada ne sont pas féministes. Elles seraient plutôt traditionnelles, très catholiques, toujours au service de la paroisse et même parfois du mouvement anti-choix. Et pourtant, une lecture des pratiques des groupes de femmes dans les milieux francophones et acadiens depuis les années 1960, considérées en tant que moment de l'histoire du féminisme au Canada, est possible. Une étude de leurs activités est même nécessaire afin entre autres de rompre avec les stéréotypes. Elle révélerait aussi l'étroitesse d'une certaine vision dualiste du féminisme au Canada fondée sur une conception de la francophonie réduite au Québec d'une part et, d'autre part, à un Canada anglais caractérisé par ses régionalismes. Tout élément qui n'appartient pas à l'une de ces collectivités dominantes doit toujours lutter pour sa reconnaissance et montrer qu'il a aussi une histoire en tant que groupe participant au mouvement féministe. Ce qu'il faut démontrer dans le cas des femmes francophones et acadiennes vivant en milieu minoritaire s'avère donc l'apanage de bien d'autres groupes au Canada anglais et au Québec dont ceux réunissant les femmes de couleur ou des « minorités visibles », les femmes autochtones et les immigrantes<sup>5</sup>.

---

5. Parmi les ouvrages sur les immigrantes, voir Labelle *et al.* (1987), Estable (1986), Burnet (1986) et Vorst *et al.* (1989).

## Quelques moments de l'histoire du féminisme au sein des groupes de femmes francophones hors Québec

Si par féminisme nous entendons qu'il s'agit d'une vision du monde qui propose une distribution plus juste du pouvoir entre les femmes et les hommes, c'est vers 1967 que ce mouvement fait ses débuts au sein des communautés francophones et acadiennes du Canada. Nous nous référons plus précisément à la participation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire aux travaux de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, plus communément connue sous le nom de la Commission Bird<sup>6</sup>.

Autour des audiences de la commission, qui ont eu lieu un peu partout au Canada, des groupes de femmes se sont formés en vue de préparer des mémoires, étudier la situation des femmes dans leur région, concevoir des études de besoins et revendiquer l'amélioration de leurs conditions de vie. Un peu partout à travers le pays, les groupes s'organiseront autour d'objectifs féministes de développement, notamment amener les femmes à prendre la parole, à cerner leurs besoins, à viser une autonomie individuelle et collective.

C'est dans cette perspective que les Acadiennes du Nouveau-Brunswick ont donné naissance à leur premier regroupement féministe : Liberté, Égalité, Sororité, Les Femmes Acadiennes de Moncton – LES FAM (Fournier 1983 : 44). Une des priorités de LES FAM, en 1974, sera la création du Comité consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick.

En Ontario français, à la même époque, en 1969, l'Union catholique des Franco-Ontariennes deviendra l'Union culturelle des Franco-Ontariennes. Fière de son nouveau nom, elle marrainera, avec d'autres organisations (notamment l'Association des fermières de l'Ontario, l'AFO, et la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, la FNFCF), des projets de développement de leadership et d'affirmation de soi à l'intention des femmes francophones de la province<sup>7</sup>.

Dans le Nord de l'Ontario français, le groupe Franco-femmes, fondé en 1978 au Collège universitaire de Hearst, sera aussi, dix ans plus tard, porteur de cette nouvelle sensibilité féministe au sein des milieux francophones minoritaires. Les membres de ce nouveau regroupement organiseront des campagnes de sensibilisation sur la situation des femmes. Elles s'intéresseront à la fois aux problèmes des femmes sur le marché du travail rémunéré et à ceux des femmes au foyer. Dans l'Est ontarien, en 1981, à Ottawa, des féministes mettront sur pied le Centre d'accès pour femmes (CAF) et fonderont le Regroupement

6. Celle-ci servira de catalyseur à la formation de bien des regroupements. Selon Wine et Ristock (1991), l'ensemble du mouvement des femmes au Canada aura été influencé par la Commission Bird. Voir l'introduction tout particulièrement.

7. À titre d'exemple, à cette époque, les regroupements de Franco-Ontariennes marrainaient l'organisation du colloque « Savoir c'est pouvoir » qui attirera 300 femmes et le projet « Pro-femmes » dont les buts étaient de former, informer et regrouper les femmes et d'aider les organismes à mieux fonctionner. Voir la présentation de Pro-femmes dans *Le tablier déposé* (1979 : 16).

des féministes ontariotes (ROE)<sup>8</sup> à la suite d'un colloque portant sur le thème « Savoir c'est pouvoir ». Dans le Sud, naîtront un peu plus tard le Réseau des féministes ontariotes et le Réseau des femmes du Sud. Ces groupes s'intéresseront surtout à la question de l'autonomie financière des femmes.

Dans l'Ouest canadien, Plurielles au Manitoba, Entre-femmes en Alberta ainsi que le Réseau des femmes de Vancouver, pour ne nommer que quelques groupes, participeront aussi à la dynamique du mouvement des femmes dans les milieux francophones minoritaires.

## **Le développement d'une identité nationale au sein de la FNFCF**

Sur le plan national, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) deviendra un lieu privilégié de rencontres et de ralliement des groupes de femmes. Le besoin de penser et d'agir collectivement semble pousser les femmes à se retrouver dans de grands ensembles. De toute évidence, celles-ci sont appelées au féminisme et, par l'intermédiaire de la FNFCF, elles amorceront le développement d'une « sororité » francophone. Ainsi, dès les années 1960, l'organisme porte-parole des femmes francophones vivant en milieu minoritaire sera amené à connaître une période de pleine expansion. À l'époque de la Commission Bird, la FNFCF comptait 63 sections situées principalement en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Vingt ans plus tard, soit en 1990, elle regroupera plus de 4 000 femmes actives dans 33 groupes, en plus des sections de la FNFCF.

La FNFCF traduira, sur le plan national, l'humeur des femmes francophones et acadiennes. Entre autres, dès 1966, ses congrès porteront sur des thèmes plus axés sur les femmes et non seulement sur les francophones<sup>9</sup>. En 1967, la Fédération dénoncera la situation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire dans son mémoire présenté aux audiences de la Commission Bird. Les leaders de la Fédération critiqueront tout particulièrement les inégalités entre les hommes et les femmes lors de l'obtention de bourses d'études, dans le domaine des chances d'emploi et des choix de carrière. Elles mettront l'accent sur la question de l'éducation en raison de sa pertinence historique pour les femmes francophones et dénonceront le manque de services en français dans le

- 
8. L'appellation Ontariotes a été formulée par Yolande Grisé, directrice du Centre de recherche en civilisation canadienne-française à l'Université d'Ottawa et étudiée par Danielle Juteau. Rapidement, se définir comme Ontariotes symbolise le refus des femmes du rapport de dépendance et d'oppression avec la société et l'État ontarien. Elles sont d'abord Ontariotes en ce sens qu'elles sont avant tout des sujets visant un projet collectif qui viendrait d'elles. Pour plus de détails voir Juteau (1980).
  9. Parmi ces thèses, nous pensons par exemple aux colloques « La femme canadienne-française et son rôle d'éducatrice » et « La femme au cœur d'un monde progressiste ».



domaine de la formation des femmes adultes canadiennes-françaises, le manque de reconnaissance de leur expérience et de leur formation comme bénévoles<sup>10</sup>.

De façon graduelle, ce développement d'une conscience critique de la situation des femmes au sein de la FNFCF donnera lieu au renouvellement des orientations de l'organisation. Ainsi, dix ans après la Commission Bird, l'organisme se donnera le mandat de travailler à sensibiliser les femmes francophones et acadiennes vivant en milieu minoritaire et de susciter des changements dans la société. De plus, la FNFCF aura le souci d'un discours de l'équité portant sur la nécessité de reconnaître l'apport des femmes des communautés francophones et acadiennes du Canada dans tous les domaines (travail salarié, travail domestique, travail bénévole). Ainsi, les leaders de la Fédération se trouveront à insérer dans leur démarche un rapport féministe au travail des femmes en vue de contribuer à sa revalorisation, même si paradoxalement c'est de ce même travail qu'elles désireront se libérer.

En 1981, l'organisation marrainera une recherche sur la situation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire, au titre évocateur de « Femmes et francophones : double infériorité ». En 1985, elle mettra sur pied un projet de services de formation et d'information en français aux femmes (ou de services féministes). En fait, le féminisme de la FNFCF se résumerait à une politique qui tente de :

mettre en évidence le rôle des femmes au sein de la communauté francophone hors Québec ; — soutenir et développer des services qui répondent aux besoins des femmes : formation professionnelle, services de garde, juridiques, de santé, de loisirs, d'éducation<sup>11</sup>.

Il s'agit de sensibiliser les femmes à leur situation, de mieux cerner leurs besoins, de faire reconnaître leurs contributions au développement de leurs communautés et de susciter des changements. Ces termes rejoignent cette idée d'un féminisme qui proposerait une distribution plus juste du pouvoir entre les hommes et les femmes. Le discours de la Fédération est axé sur les besoins des femmes et sur leur épanouissement et, pour réaliser ces objectifs, il faut aussi poser la question du pouvoir.

### **Un féminisme qui se spécialise**

En 1982, c'est-à-dire à la même époque où la FNFCF tente de se consolider en tant qu'organisme de sensibilisation des femmes à leur situation, un nouveau groupe fera son apparition sur la scène nationale francophone : le Réseau national action éducation des femmes (RNAÉF). Ce dernier sera principalement

---

10. Mémoire de la Fédération des femmes canadiennes-françaises à la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme. Archives au Centre de civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, dossier FNFCF.

11. Voir dépliant SAM, « Destination autonomie ».

préoccupé par le problème de l'accès des femmes francophones et acadiennes à l'éducation.

La formation du RNAÉF est le produit d'une situation courante au sein des organisations nationales dites bilingues : leur manque de reconnaissance des besoins spécifiques des femmes francophones (incluant les Québécoises) et acadiennes. Comme l'écrira Michelle Trottier, militante féministe et coordonnatrice du RNAÉF à ses débuts :

S'il est vrai que notre société a toujours proposé l'éducation comme le moyen idéal par lequel l'individu défavorisé accède à une meilleure situation, pourquoi parle-t-on si peu de l'éducation des femmes francophones hors Québec ?<sup>12</sup>

L'histoire du RNAÉF commença lorsqu'un groupe de femmes francophones actives au sein du *Canadian Congress for Learning Opportunities for Women* (CLOW) décida de se constituer en association autonome pour les raisons que nous venons de mentionner. Pour sa part, la FNFCF était très active dans son travail d'éducation populaire féministe, mais l'idée d'un regroupement des femmes francophones capable de répondre aux besoins plus spécifiques de formation des femmes devenait de plus en plus importante aux yeux de celles qui intervenaient dans le domaine de l'éducation<sup>13</sup>.

Ainsi, le RNAÉF sera fondé en réaction aux incohérences du CLOW et pour combler des besoins qu'aucun autre groupe semblait être en mesure de satisfaire. Or, comment les femmes allaient-elles participer, en tant que femmes, aux débats légendaires portant sur l'éducation des francophones vivant en milieu minoritaire ? Pour sa part, le RNAÉF adoptera une vision large de l'éducation, soit « toute activité de formation qui favorise une démarche d'autonomie chez la femme »<sup>14</sup>, c'est-à-dire une formation par laquelle les femmes pourront se prendre en charge individuellement et collectivement. L'éducation sera donc conçue comme un moyen par lequel les femmes pourront, à titre individuel, susciter des changements dans leur vie et, en tant que groupe, notamment économiquement défavorisé, au sein de leur communauté.

Dès ses débuts, le RNAÉF accordera la priorité à la formation menant à la réintégration des femmes au marché du travail. Il s'intéressera à la réorientation professionnelle, à la croissance personnelle, à l'autosanté et au travail en groupe. En 1984, le Réseau organisera un colloque sur le thème « L'éducation : une démarche d'émancipation pour les femmes ! », colloque qui reconduira le RNAÉF dans son mandat. Vers 1986, l'organisme commencera à développer des dossiers de recherche et marrainera plusieurs études dont une exploration des pratiques et politiques de la reconnaissance des acquis scolaires pour la clientèle féminine des institutions postsecondaires au pays. Il entamera aussi

---

12. Voir Trottier (1979).

13. Le Québec a participé aux débuts de ce mouvement de femmes dans le domaine de l'éducation. Il s'en détachera graduellement même s'il existe toujours un siège pour les Québécoises à la table du RNAÉF.

14. Document du RNAÉF, p. 8. Référence non disponible.



une recherche bibliographique portant sur les ouvrages traitant de la femme francophone et de l'éducation au Canada depuis les dix dernières années. Deux nouveaux thèmes seront ainsi intégrés à ce moment-là à la programmation du RNAÉF : la reconnaissance des acquis expérientiels des femmes au foyer et leur accès à des études postsecondaires. En 1989, deux dossiers nationaux viendront s'ajouter aux activités du Réseau : d'abord une étude visant à tracer le portrait des femmes francophones vivant en milieu minoritaire et à cerner leurs besoins en éducation, puis l'organisation d'activités sur le thème de l'alphabétisation.

Graduellement, on peut voir que le Réseau deviendra un intervenant de plus en plus spécialisé sur la question de la formation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire. De plus, la diversité des clientèles de femmes qu'il tentera de toucher traduira en pratique sa vision large de l'éducation comme démarche d'autonomie.

### **Un féminisme francophone hors Québec ou en milieu minoritaire**

Ces pratiques que nous venons de présenter, très rapidement, sont caractéristiques de l'histoire des groupes de femmes des communautés francophones et acadiennes du Canada depuis les années 1960. Cette histoire féministe porte sur la façon dont les femmes se regroupent et s'organisent pour susciter des changements et prendre leur place au sein de leur communauté et, de façon plus large, de la société canadienne. Ce féminisme « francophone hors Québec », que nous n'avons qu'effleuré, coïncide d'ailleurs avec certains moments du féminisme canadien : la Commission Bird, l'avènement du CLOW.

De plus, ce féminisme, nous l'avons vu, ne peut se défaire de son ethnicité, c'est-à-dire de son sentiment d'appartenance à la francophonie. Or, cette ethnicité ne s'affirme pas dans les mêmes termes que pour les féministes-nationalistes québécoises. Ces dernières ont un territoire, les premières ont des espaces, notamment des organisations. Les féministes québécoises ne revendiquent pas des services en français pour les femmes mais plutôt un espace féministe dans le Québec d'aujourd'hui et de demain. Cette dernière distinction est importante. Elle révèle l'existence de discours différents qui demandent une analyse distincte.

Nous avons aussi vu que ce féminisme est axé principalement sur la sensibilisation des femmes à leurs besoins. Pour la FNFCF, il sera question du besoin d'amener les femmes à prendre conscience de leur situation en vue de susciter des changements et de viser une plus grande reconnaissance de leur travail au sein des communautés francophones et acadiennes du Canada. Quant au RNAÉF, le besoin cerné est celui d'intervenir davantage dans le domaine de l'éducation des femmes en vue de leur autonomie. De toute évidence, ces deux orientations convergent et font apparaître une forme de féminisme propre aux préoccupations des femmes francophones vivant en milieu minoritaire.

C'est aussi grâce à l'étude des formes du discours féministe francophone hors Québec que nous pouvons préciser davantage cette convergence de préoccupations et ce questionnement des groupes sur la situation des femmes

au sein de leurs communautés. Il est difficile de voir l'influence directe que peut avoir, sur la politique des groupes, la production de discours et de connaissances sur les femmes francophones hors Québec. Cependant, nous savons que le travail de réflexion vise aussi, comme le confirme Danielle Juteau, à « produire des connaissances susceptibles de contribuer à la lutte des femmes » (Juteau-Lee 1983b : 202). C'est à une mise à jour de cette production de connaissances par et pour les femmes francophones et acadiennes que nous consacrerons le reste de ce texte.

## Discours féministes et problématiques de recherche

Si nous nous entendons pour dire que le féminisme, dans les milieux francophones minoritaires comme relativement partout ailleurs au Canada, a été largement catalysé par la mise sur pied de la Commission Bird, il semble valable de penser que le discours sur les femmes de ces communautés est apparu sur la scène publique au même moment. Il aura fallu, dans le cadre des audiences de cette commission, mener une activité de recherche et préparer des mémoires dans lesquels les femmes francophones vivant en milieu minoritaire auront tenté d'analyser leur situation. À titre d'exemple, des militantes du groupe LES FAM au Nouveau-Brunswick auront fait remplir des questionnaires d'attitudes et de besoins à d'autres femmes avant de rédiger leur rapport pour les audiences de la Commission. Cette activité n'a pas toujours eu lieu dans les universités ou institutions reconnues mais elle permet néanmoins de parler de discours. Celui-ci prendra donc différentes formes : mémoires, rapports, études et leur production fera partie intégrante des actions du mouvement des femmes.

Dans l'ensemble, la réalisation d'études de besoins, de troupes d'information ainsi que de documents de travail et d'outils de sensibilisation est devenue chose courante dans les milieux féministes francophones minoritaires. Cependant, vers la fin des années 1970 le discours de la francophonie féministe hors Québec se précisera, se développera et s'officialisera grâce aux études historiques entreprises par la FNFCF, aux articles de militantes publiés dans la revue *Le Tablier déposé*, une revue féministe franco-ontarienne<sup>15</sup>, ainsi qu'aux travaux que publieront les féministes francophones œuvrant dans les centres universitaires de Moncton, d'Ottawa et de Sudbury<sup>16</sup>. Ces documents constituent un corpus de textes à partir duquel il nous a été possible de cerner les développements de la théorisation de la situation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire. Plus précisément, les notions et les thématiques à partir desquelles nous avons tenté de saisir et de théoriser la situation des

---

15. *Le tablier déposé* est une revue féministe franco-ontarienne qui a été lancée en 1979 par une collective principalement constituée de féministes de la région de l'Est ontarien dont Ottawa.

16. Nous pensons entre autres aux travaux de Danielle Coulombe, Danielle Juteau-Lee et Isabelle McKee-Allain. Consulter les références pour la liste complète de leurs travaux.

femmes francophones et acadiennes sont celles de double et triple infériorité, de productrices et de reproductrices d'ethnicité.

### **De la double et triple infériorité des femmes francophones vivant en milieu minoritaire**

L'idée selon laquelle les femmes francophones et acadiennes vivent une situation de double et de triple infériorité a été formulée et popularisée par la FNFCF. En 1981, la Fédération réalisera un premier travail de description de la situation des femmes francophones et acadiennes vivant en milieu minoritaire dans lequel la notion de double infériorité sera utilisée pour la première fois<sup>17</sup>. C'est à Pauline Proulx que reviendra la tâche d'amorcer ce travail d'analyse d'un groupe caractérisé par cette double spécificité : celle d'appartenir au groupe des femmes et à celui des francophones. Elle écrira :

L'existence même d'un regroupement de femmes francophones et la nécessité de faire une étude sur leur situation sous-tend la reconnaissance d'une double spécificité et d'une problématique particulière : d'une part, elles sont différentes des autres francophones hors Québec parce que le fait d'être femme détermine des conditions caractéristiques ; elles se distinguent aussi des autres femmes à cause du statut minoritaire du groupe auquel elles appartiennent.

Proulx 1981 : 3

Dans *Femmes et francophonie : double infériorité*, Proulx proposera une lecture de la situation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire caractérisée à la fois par une étude historique du développement de leurs communautés et par l'analyse de « la division sexuelle des tâches entre le privé et le public ou entre la famille et la sphère de production économique » (1981 : 4).

Sur le plan historique, l'auteure considère que l'urbanisation et l'industrialisation de la société canadienne auront été défavorables aux femmes francophones et acadiennes. Elles perdront un pouvoir et un statut économique qui leur revenaient au sein de l'unité de production familiale. Or, elles seront graduellement confinées au foyer où elles accompliront des tâches « par

---

17. C'était dans le but d'éclairer ses orientations « à la lumière d'une meilleure connaissance de la place occupée par l'ensemble des femmes francophones dans leur milieu » (FNFCF 1981 : 1) actuellement et historiquement que la FNFCF organisait, en 1977, ce projet de recherche qui conduira, en 1981, à la publication du rapport *Femmes et francophonie : double infériorité*. Cette étude voulait aussi : « identifier les problèmes spécifiques que rencontrent les femmes francophones et dégager les moyens à mettre en œuvre pour améliorer leur situation » (*id.* : 2).

amour » et « par devoir » comparativement à une époque antérieure où leur rôle aurait été plutôt associé à la production de biens et de services. Selon Proulx, ce processus d'expropriation du travail des femmes aura été compensé par l'amplification des discours autour de leur rôle de mère mais il sera simultanément accompagné d'une dévalorisation de tout ce qu'elles accompliront qui n'est pas rémunéré ou rémunérateur. L'auteure nous montre que lorsque les femmes réaliseront un travail à l'extérieur du foyer, celui-ci sera considéré comme du travail pour un salaire d'appoint.

De plus, Proulx est d'avis que la dimension ethnicité s'ajoute aux éléments déterminant la situation des femmes francophones vivant en milieu minoritaire. En d'autres mots, l'analyse des rapports entre la famille et la sphère de production économique devra aussi tenir compte de la variable ethnique. En effet, traditionnellement, le fait d'être appelées à participer à la francophonie en tant que gardiennes de la « race » contribuera à accentuer la spécificité des femmes francophones vivant en milieu minoritaire par rapport aux anglophones. Ainsi, Proulx tentera de poser les jalons historiques qui lui permettront de fonder la notion de double infériorité. Mais elle ne poursuit pas plus loin sa théorisation des sphères d'activités des femmes francophones vivant en milieu minoritaire. Elle ira plutôt du côté de la statistique afin de montrer que dans presque tous les domaines, les femmes francophones hors Québec sont généralement « inférieures » aux non francophones.

L'auteure se penchera sur les données du recensement de 1971 et trouvera que les femmes francophones hors Québec ont plus d'enfants que leurs homologues anglophones, qu'elles se marient davantage et plus jeunes, qu'elles sont le plus souvent des « femmes à la maison » et que les valeurs religieuses influencent davantage leur conduite de mère et d'épouse (Proulx 1981 : 26-34). Elles habitent dans des petites agglomérations ; elles ont une formation moindre que les femmes anglophones ; elles gagnent moins qu'elles en plus de devoir travailler dans une langue qui n'est pas la leur et dans un milieu parfois hostile aux francophones (*id.* : 69-75). Elle ajoutera que le fait d'être francophone caractérise aussi la forme d'engagement des femmes au sein de la communauté. Elles sont actives dans la lutte pour la défense de la culture française ; elles sont les supports de l'Église et des prêtres et elles se regroupent autour de leur double spécificité de femmes francophones (*id.* : 99-106).

Si Proulx alimente la FNFCF en vue de préciser son mandat, sur le plan de l'analyse, elle ouvrira la voie à un certain nombre de questions sur la spécificité de l'oppression des femmes francophones hors Québec. D'une part, limitée par son manque de données historiques, elle nous laissera avec l'équation suivante : l'industrialisation amène la double infériorité, équation qui ne pose pas en soi de problème sauf que le point de départ de la réflexion qui mène à cette conclusion, soit l'existence d'un pouvoir féminin, porte à réfléchir. D'autre part, la double infériorité statistique que Proulx nous décrit n'est pas cumulative.

Sur le plan historique, c'est à Isabelle McKee-Allain et Huguette Clavette (1983) et à Danielle Fournier (1983) que revient la remise en cause de l'idée selon laquelle les femmes auraient été détentrices d'un certain pouvoir avant l'ère de l'industrialisation. Selon elles, les femmes n'auraient pas eu, comme le prétend Proulx, de base de pouvoir au sein de l'unité de production familiale.

Dans le cas des femmes acadiennes, McKee-Allain, Clavette et Fournier montreront que l'industrialisation des communautés vient plutôt accentuer une inégalité socio-économique déjà existante entre les femmes et les hommes. Elles écriront que les changements ne leur enlèvent pas de pouvoir puisqu'elles n'en avaient pas dans la société traditionnelle. De plus, l'exclusion des femmes de la sphère de production aurait été justifiée culturellement car elles devaient retourner au foyer réaliser leur mission de gardiennes de la « race ».

Inspirées des travaux de Patricia Connelly et Margaret MacDonald (1983), elles se pencheront sur le travail salarié des femmes au Nouveau-Brunswick qu'elles articuleront dans le cadre général de la thématique du sous-développement. Cette approche visera à mieux saisir le sens réel de la dévalorisation du travail salarié des femmes. Celui-ci, selon elles, aurait été utilisé pour maintenir des taux de salaire très bas dans l'ensemble de l'économie régionale.

McKee-Allain, Clavette et Fournier proposent ainsi une autre amorce d'explication de la place des femmes dans le mouvement d'industrialisation du pays et, dans le cas des femmes francophones, de la double infériorité, en mettant l'accent sur la question du développement régional. C'est aussi ce à quoi procédera Danielle Coulombe, du Centre universitaire de Hearst, dans sa description du phénomène régional francophone minoritaire dans le Nord de la province de l'Ontario. Elle est d'avis que l'existence des Franco-Ontariennes serait « avant tout influencée par la structure socio-économique de leur milieu » (1985 : 134).

Selon Coulombe, « une économie basée sur l'exploitation des ressources naturelles offre peu d'ouverture aux femmes qui ne trouvent pas d'emplois dans la forêt et dans les mines » (*Ibid.*). Exclues de ces secteurs, les femmes travailleront dans ceux des services principalement à titre de secrétaires, de réceptionnistes ou de commis, des secteurs peu valorisés. Éduquées, elles iront vers les domaines de l'enseignement et de la technique infirmière mais elles quitteront aussi la région. Par contre, selon Coulombe, « plusieurs d'entre elles perçoivent encore le mariage et le travail au foyer comme la principale, sinon la seule avenue » (1985 : 135). Or, lorsqu'elles désirent sortir de leur dépendance économique, les femmes du Nord, nous dit Coulombe, « n'ont que peu ou pas accès aux services de recyclage qui existent dans les grands centres » (*Ibid.*). S'ajoute à ce problème le fait que vivre en français dans le Nord de l'Ontario est aussi un obstacle à l'avancement des Franco-Ontariennes. C'est pourquoi Coulombe insiste pour dire que les « Franco-Ontariennes du Nord possèdent un statut triplement minoritaire » (*Ibid.*).

Elle rejoint McKee-Allain, Clavette et Fournier en articulant les variables économie, ethnicité et sexe pour les présenter comme un tout qui contribue à déterminer le statut d'infériorité des femmes francophones et acadiennes dans la sphère publique. Coulombe tentera ainsi de préciser la situation des femmes en



fonction de contextes historique et économique distincts ; du même coup, elle évite le piège des généralisations trop rapides<sup>18</sup>.

Néanmoins, le problème de la démonstration de la double ou de la triple infériorité demeure entier en regard de l'articulation des rapports entre la sphère domestique et celle de la production économique. Les femmes détenaient-elles un pouvoir ou non ? De plus, on s'entendra théoriquement pour souligner l'existence passée et actuelle de processus socio-économiques — le développement régional — dans et par lequel les femmes se retrouvent dans des rapports d'infériorité ou d'inégalité avec les hommes francophones et les femmes non francophones. Or, ces situations ne sont pas uniquement caractéristiques de la situation des femmes francophones. Qui plus est, elles ne sont pas automatiquement cumulatives sur le plan de la statistique<sup>19</sup>. C'est ce que révéleront aussi les données du recensement de 1986<sup>20</sup>.

Il ne faut pas minimiser la situation d'infériorité dans laquelle vivent les femmes francophones et acadiennes, mais la question de savoir si elles sont doublement ou triplement inférieures demande à être précisée davantage. En

---

18. Les commentaires de Micheline Labelle sur la problématique de la double ou de la triple infériorité sont pertinents. Voir Labelle (1990). Même si elle s'adresse surtout à ceux et à celles qui étudient les femmes désignées comme « immigrantes » ou « appartenant à une minorité visible », il faut éviter les généralisations (1990 : 78).

19. Sur cette question, voir nos commentaires dans Cardinal, Lapointe et Thériault (1990), p. 58 tout particulièrement.

20. Prenons l'exemple des données sur la scolarité. En 1986, il y a peu de différences de niveau de scolarité entre les hommes et les femmes de langue maternelle française. Par exemple, les femmes entre 20 et 30 ans seront plus instruites que celles des autres générations. Celles entre 20 et 24 ans seront même plus nombreuses à détenir un diplôme de 1<sup>er</sup> cycle universitaire que les hommes de cette cohorte d'âge. La situation est à l'inverse pour les groupes plus âgés. Les hommes ont des niveaux de scolarité beaucoup plus élevés que ceux des femmes.

Les différences entre les femmes de langue maternelle française et non française sont plus importantes mais encore là, elles ne donnent pas à la notion de double infériorité, une grande signification statistique. Néanmoins, des écarts très importants existent entre les femmes de 65 ans et plus de langue maternelle française et non française dont la scolarité s'arrête à la 8<sup>e</sup> année ou moins. Pour les détails, voir Cardinal et Coderre (1991a). Par ailleurs, ces inégalités confirment l'existence d'un lien direct entre la scolarité et l'accès des femmes francophones à une éducation dans leur langue maternelle. Il est également intéressant de constater, par rapport à cette question, le lien entre le développement de l'éducation en français et le développement de la profession d'enseignante.

En 1986, l'enseignement « attire » toujours les femmes de langue maternelle française vivant à l'extérieur du Québec et ce, dans des proportions plus élevées que leurs consœurs de langue maternelle non francophone. Ces dernières ont plutôt investi dans les domaines des sciences et techniques de la santé. Cependant, ce domaine attire de plus en plus les jeunes femmes de langue maternelle française. Il faudra voir si cette percée « tranquille » est rattachée à un mouvement de francisation des programmes scientifiques à l'université dans la mesure où l'on s'entend pour dire que les francophones hors Québec étudient habituellement dans des programmes disponibles en français.



fait, pour bien saisir le lien des femmes à l'ethnicité et à leur spécificité d'être doublement ou triplement minoritaires, il faudra laisser la statistique pour reprendre l'analyse de la nature des rapports entre le travail domestique et le travail salarié, l'idée première pour laquelle Proulx nous conviait à la réflexion. C'est ce que Danielle Juteau-Lee tentera de réaliser grâce à la formulation du concept de production ou de productrice d'ethnicité.

## Des productrices d'ethnicité

Dès 1981, dans un texte rédigé en collaboration avec Barbara Roberts, « Ethnicity and Femininity : (d')après nos expériences », Danielle Juteau-Lee écrira :

Le lien des femmes au phénomène ethnique ne se comprend qu'en fonction de leur position dans le mode de production patriarcal, du travail domestique gratuit qu'elles accomplissent. C'est surtout leur appartenance à la classe des femmes (bien que leur appartenance à la classe industrielle soit aussi pertinente) qui fonde leur relation au phénomène ethnique.

Juteau-Lee et Roberts 1981 : 19-20

En d'autres mots, il faudra concevoir le rapport des femmes au fait ethnique ou à leur spécificité non pas sur le plan statistique mais plutôt à partir de leur situation de productrices d'ethnicité.

« On ne naît pas ethnique, mais on le devient » déclare Juteau-Lee, « encore faut-il expliquer comment l'histoire qui produit le groupe ethnique se fixe en nous » (1983a : 45). Celle-ci n'est pas constituée que de dates mais de processus, dont la socialisation. Ce serait ainsi que l'on ethnicise les nouveaux membres de la communauté et que l'on fonde la relation des femmes au phénomène ethnique.

Juteau-Lee est d'avis que le processus de socialisation des enfants doit être conçu comme un travail gratuit qui revient principalement aux femmes. Ce travail de transmission de l'ethnicité a lieu au foyer et il est accompli par « les gardiennes de la "race" », un travail qui leur revient au nom de la nature ou de la « race » et de la foi. Ce travail sera fondé sur un rapport matériel de domination, soit le rapport de sexage (Juteau-Lee et Roberts 1981 : 18)<sup>21</sup>. Autrement dit, « la constitution et le maintien des collectivités et pratiques ethniques n'a pas seulement lieu dans le domaine public » (Juteau-Lee et Roberts 1981 : 19).

Juteau-Lee ouvre ainsi la voie à une articulation de l'ethnicité qui pose simultanément celle des rapports entre le public (travail salarié) et le privé (travail domestique). Elle précise, en restituant les femmes au sein de la famille, leur rôle dans le développement des communautés francophones et acadiennes.

---

21. Juteau emprunte la notion de rapports de sexage à Colette Guillaumin (1978a, 1978b).

Exclues du mode de production, elles participent, à partir de leur place dans le domaine du privé, à la sphère publique par la transmission et la production de la culture. L'ethnicité devient une partie intégrante d'un rapport de sexage qui la fonde par l'entremise de la famille comme premier réseau ethnique. On voit ainsi une nouvelle amorce d'analyse de la spécificité des femmes francophones, plus cohérente par rapport aux tentatives précédentes, qui rompt avec l'accumulation des déterminations que l'on retrouve sous le vocable de double et triple minorité, même si ces notions ont leur pertinence. Juteau-Lee inscrit la question des femmes francophones hors Québec dans le contexte des rapports sociaux producteurs de leur spécificité. Ainsi, elle permet de réfléchir au poids de la variable « sexe » dans la détermination du lien à l'ethnicité, un poids tout aussi lourd que celui de l'économie. Elle apporte de façon concomitante, un éclairage sur la problématique de la dévalorisation du travail des femmes sur le marché du travail ; là n'est pas leur place « réelle ».

Par contre, tout reste à démontrer. Juteau-Lee nous situe de plein pied dans le contexte des rapports sociaux de sexe mais historiquement, quelle a été la forme de ces rapports qui s'est imposée aux femmes francophones hors Québec ?

### À la recherche des productrices d'ethnicité

McKee-Allain — seule cette fois — se saisira de cette percée théorique et tentera de l'articuler dans le cadre d'une recherche portant sur le thème des « productrices d'ethnicité » en Acadie (1989). Intéressée par l'apport des religieuses œuvrant dans les collèges classiques en Acadie, McKee-Allain procédera à l'analyse de leur apport au développement de l'identité acadienne. Elle se mettra à la tâche de « préciser la signification d'une telle production d'identité, de même que de délimiter les autres espaces — ailleurs que dans le réseau familial — où ce processus peut se dérouler » (1989 : 54).

McKee-Allain empruntera les éléments théoriques susceptibles de l'amener à approfondir la signification de la production de l'ethnicité aux théories expliquant la « production du genre ». Elle s'intéressera aux approches égalitariste et matérialiste et notamment à l'ouvrage de Francine Descarries-Bélanger, *L'école rose ... et les cols roses*. Elle lui empruntera l'idée selon laquelle les femmes sont des « produits d'un processus de socialisation et agentes de reproduction » (1980 : 62). Ainsi, la famille et l'école auront aussi pour fonction d'assurer la reproduction des agentes qui finiront par accepter la situation d'inégalité dans laquelle elles se constituent et principalement leur fonction de procréatrices. McKee-Allain écrira :

La famille exerce donc une fonction essentielle dans la reproduction de l'arbitraire de la division sociale des sexes, fonction qui sera poursuivie et complétée par le milieu scolaire. Les femmes sont un produit et des agentes de cette division sociale des sexes, qui finissent par accepter comme les leurs ces places et fonctions inégales.

Cette voie est prometteuse car elle permet de poursuivre l'articulation des liens entre les rapports sociaux de sexe et ethniques sur le plan sociopolitique. Mais McKee-Allain en choisit une autre : celle de l'étude des liens entre la structuration des rapports sociaux et la subjectivité. Influencée par l'analyse amorcée par Annette Kuhn (1978), McKee-Allain fera porter l'étude des liens entre l'ethnicité et la féminité sur la façon dont la famille « est le site de production des sujets dans l'idéologie » (1989 : 68). Une idéologie qui n'est pas le reflet de la classe dominante mais qui participe à la production de sujets dans et par les rapports sociaux. En d'autres mots, McKee-Allain propose de jeter un éclairage sur les rapports ethnicité-féminité en élucidant la transfiguration de l'expérience des femmes vivant en milieu minoritaire en une vision idéale du sujet ethnique. Ainsi, elle tentera de faire apparaître l'autre versant de la production des rapports sociaux, son versant subjectif. Celui-ci s'articulera selon des contextes historiques spécifiques et des lieux ou espaces déterminés. Comme l'écrit McKee-Allain :

Parmi les nombreuses pistes possibles offertes par ces champs scientifiques, c'est la définition du travail des femmes en milieu ethnique, en termes de production d'ethnicité et plus précisément de production de sujets ethniques, qui est privilégiée. Ce travail s'inscrit dans des espaces dont l'importance varie selon le contexte historique. Tout comme c'est le cas pour la production du « gendered subjectivity », celle de la subjectivité ethnique se situe d'abord dans la famille, mais pas uniquement à l'intérieur de cette institution.

McKee-Allain 1989 : 67

Elle reprendra des discours, comme celui portant sur les « femmes salvatrices de la nation » et se proposera d'en faire l'analyse selon l'approche de la subjectivité. Elle écrit : « Le plus urgent, à notre avis, consiste à rendre aux Acadiennes la place qui leur revient, afin qu'elles soient reconnues en tant que véritables sujets de l'histoire » (1989 : 68).

Or, si l'approche de la subjectivité ethnique sert à sortir les femmes du cycle de l'oppression emprisonnante, McKee-Allain parvient-elle à expliquer leur lien à la situation sociopolitique qui préside à la production de la subjectivité ethnique ? De plus, pourquoi les femmes finissent-elles « par accepter comme leurs ces places et fonctions inégales » (1983 : 63). Sont-elles complètement aliénées ou finissent-elles par en retirer quelque chose : une forme de pouvoir, une certaine valorisation de leur rôle, de leur travail ?

Cette question nous amène à poser l'enjeu plus difficile de l'émancipation des femmes. Le sujet ethnique « femmes » peut-il se projeter dans une autre vision idéalisée d'elles-mêmes qui refuse l'arbitraire de la division sexuelle du travail tout en reconnaissant sa valeur historique pour les femmes ? Le travail de McKee-Allain permettra d'amener la réflexion dans cette direction. Elle greffe au questionnement sur l'oppression un raisonnement qui vise à rendre au travail des femmes la valeur qu'il aurait perdue.

Or, si les femmes ont été des agentes de production de l'ethnicité par la voie historique de l'éducation, il faudrait voir s'il existe des pratiques par

lesquelles elles ont été des actrices politiques (possiblement autour des questions scolaires) agissant comme sujets. Entre autres, en restituant le discours de la production-reproduction des sujets ethniques dans le contexte du mouvement des femmes, on devrait voir comment la pratique collective, concrète et symbolique des femmes participe à l'idée des femmes comme sujets. Ainsi, nous visons l'articulation politique et non seulement économique des rapports entre le public et le privé, c'est-à-dire une analyse des pratiques des groupes de femmes (retour au travail, réorientation professionnelle) en vue de la production et de la reproduction d'un sujet femme et ethnique.

Bref, pour dégager la dynamique des rapports sociaux de production, de reproduction, les discours et pratiques des femmes qui participent à la subjectivité ethnique doivent donc aussi être étudiés comme des pratiques collectives visant les femmes comme actrices sociales et politiques. La construction du sujet femme passe par la réappropriation des moments de son histoire et par une interrogation sur sa portée émancipatrice. Ce questionnement rejoint ce que nous avons appelé précédemment le féminisme de l'équité, même si la réflexion que nous visons déborde la sphère du travail pour embrasser l'ensemble de la vie collective des femmes. Il s'agit de voir l'apport des femmes francophones à la libération des femmes.

En résumé, la dynamique des rapports de production et de reproduction de l'ethnicité correspond à un moment particulier d'un processus qui, d'une part, participe à l'oppression des femmes et, d'autre part, à leur émancipation comme sujets ethniques, sexués, économiques et politiques. Il serait possible d'articuler la base matérielle et symbolique des rapports sociaux de sexe et ethniques en termes de domination mais aussi en termes de rapports sociaux qui cherchent à se reconstruire par le moyen de la pratique du mouvement des femmes.

Pour conclure cette section, rappelons que notre examen du questionnement féministe portant sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire devait aussi nous éclairer sur la nature des préoccupations des groupes de femmes. La notion de productrices d'ethnicité telle qu'elle est formulée par Juteau-Lee et reprise par McKee-Allain semble la plus apte à saisir l'expérience des femmes francophones hors Québec. Par contre, nous avons aussi souligné l'importance de poser la question de l'émancipation des femmes et des pratiques des groupes en vue de leur libération.

### **Une approche féministe et politique de l'ethnicité et le vécu des femmes francophones en milieu minoritaire**

Que l'on s'interroge sur les rapports d'oppression, de production, de reproduction ou d'émancipation, des éléments communs caractérisent les propositions théoriques que nous venons de dégager. Dans tous les cas, le point de départ des travaux analysés dans ce texte se situe sur le plan du vécu des femmes francophones et acadiennes du Canada : leurs expériences de l'oppression, de l'exploitation, de l'ethnicité, de l'autonomie, etc. Il s'agit aussi de discours qui rejettent le naturalisme et l'essentialisme pour reconnaître avant tout

l'existence des femmes comme un produit de rapports sociaux de domination, d'oppression et d'émancipation.

Par contre, nous n'avons pas insisté pour articuler ces discours autour des « fameuses » divisions entre libérales-socialistes-radicales. Le fait que ceux-ci portent sur la vie des femmes, leurs oppressions et leurs luttes est suffisant pour leur reconnaître un champ particulier. Proposer une démarche féministe dont le point de départ serait l'expérience du monde et de la vie quotidienne des femmes, ou « the everyday world » comme le dit Dorothy Smith (1987), nous apparaît plus prometteur que de chercher à tout prix à fonder notre réflexion dans des boîtes conceptuelles données une fois pour toutes. Cette démarche peut être qualifiée de matérialiste, ainsi que l'entendent Huguette Dagenais (1987) et Danielle Juteau-Lee (1983a). Elle ne serait pas préoccupée seulement par l'analyse de l'oppression des femmes mais aussi par celle des rapports sociaux d'émancipation. Cette démarche tente de comprendre, en d'autres mots, les lieux, les mécanismes et le fonctionnement des rapports sociaux dans lesquels les femmes s'inscrivent et tentent d'agir à la fois pour assurer leur survie et articuler les expériences et espaces de transformation de ces mêmes rapports.

## **Une sororité pluraliste, plurielle et solidaire**

Redéfinir les rapports ethnicité-féminité « d'après nos expériences » dans le contexte de rapports d'émancipation oblige aussi à une action de reconnaissance de la part du mouvement des femmes au Canada et au Québec, de l'importance de la question ethnique ou identitaire chez les femmes francophones et acadiennes. Car, si ces femmes choisissent de vivre leur francité, cela veut dire qu'elles ont une existence comme sujets seulement si elles peuvent aussi se penser comme sujets francophones. En d'autres mots, la reconnaissance de leur appartenance à un groupe ethnique s'avère une source de vitalité et fait partie de l'estime que les femmes francophones et acadiennes ont d'elles-mêmes et de leur groupe.

En même temps, en revendiquant l'appartenance ethnique au sein du féminisme, les femmes francophones et acadiennes vivant en milieu minoritaire se trouvent à remettre en question la visée homogène associée à la sororité. À l'instar d'autres groupes ou catégories de femmes, elles visent un féminisme pluraliste qui veut rompre avec l'obligation du choix, soit d'avoir à rejeter des pans entiers de leur réalité.

Pourquoi les mouvements des femmes au Canada surtout mais aussi au Québec, sauf exception, ferment-ils les yeux sur la question des femmes des minorités francophones et acadiennes du Canada ? Nous n'avons pas la prétention d'apporter une réponse définitive à cette question dans cet article. Un travail de réflexion sur les rapports, au sein du mouvement des femmes au Canada et au Québec, entre nationalisme, bilinguisme, multiculturalisme,

féminisme et sororité mériterait plus d'attention<sup>22</sup>. La question de la présence ou de l'absence d'une vision féministe de la nationalité et de l'ethnicité dans les milieux féministes anglophones ou majoritaires devrait être pensée davantage<sup>23</sup>.

Par ailleurs, il est courant qu'au nom de la sororité les femmes des milieux minoritaires sont tiraillées, encore aujourd'hui, entre le fait d'être féministes, « nationalistes », socialistes ou autres. Pourquoi limiter la possibilité d'une solidarité entre femmes à une forme d'oppression seulement<sup>24</sup> ? Cette question est dorénavant un thème important au sein du mouvement des femmes et c'est en vue de participer à ce débat que nous nous sommes proposé d'analyser le questionnement et l'expérience des femmes des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Revendiquer l'appartenance ethnique de concert avec l'allégeance au féminisme, c'est aussi montrer que les femmes ne font pas que produire l'ethnicité pour s'insérer dans un système d'oppression mais qu'elles participent aussi à sa création comme vision culturelle du monde dans et par laquelle elles veulent vivre autrement comme sujets. Ainsi, lorsqu'elles s'affirment comme femmes et francophones, elles disent autrement qu'elles désirent participer à l'avènement d'une culture à la fois universelle et plurielle capable d'intégrer les différences de sexes, de classes, d'ethnies, de régions.

Par ailleurs, de plus en plus confronté à s'ouvrir à toutes les dimensions de la vie des femmes, le féminisme canadien ne peut revendiquer la sororité sans s'interroger sur son homogénéité. Linda Briskin (1990) qui tente de « définir le contexte féministe à l'aube des années 90 » écrira :

Il est vite devenu évident que cette idéologie cachait des écarts importants en matière de pouvoir, de choix et d'accès aux ressources, écarts fondés sur la classe, la race, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la langue, l'habileté physique et la situation géographique.

Briskin 1990 : 2

- 
22. Un tel travail devrait évidemment déborder le contexte des femmes francophones hors Québec et porter au cœur de sa problématique toute la réflexion des féministes québécoises sur les thèmes du nationalisme et de l'indépendance du Québec, voire aussi leurs positions concernant l'accord du Lac Meech.
  23. Cette question a reçu une amorce de réponse dans le document rédigé par Roberts (1989). Il faudrait aussi faire ressortir la façon dont les féministes canadiennes-anglaises conçoivent les États fédéral, provincial et territorial dans le cadre de ce débat. Les approches des unes et des autres nous apparaissent au cœur des divergences entre les Québécoises et les anglophones.
  24. C'est le message que nous retenons de l'appel à la solidarité ou à la sororité par les féministes jusqu'au début des années 1980. Ce passage par la reconnaissance de notre oppression commune était et est toujours nécessaire mais aujourd'hui, l'appel à la sororité serait à redéfinir pour mieux y intégrer l'hétérogénéité de l'expérience des femmes. Les femmes des milieux minoritaires ne veulent pas avoir à hiérarchiser les luttes en vue de leur autonomie globale.



Nous nous entendons avec Briskin pour dire qu'il faut rebâtir une nouvelle sorte de sororité qui tiendrait compte de la diversité et des différences de pouvoir. Selon elle, « cette nouvelle unité se traduit non pas par de grandes organisations politiques homogènes, mais plutôt par le biais d'alliances et de coalitions » (1990 : 2). Ainsi, au lieu d'organisations nationales-bilingues artificielles, ces nouvelles formes de regroupements devraient laisser davantage libre cours à l'expression des différences et des divergences entre femmes mais aussi de leurs points communs.

Ces idées sont de plus en plus présentes au sein des discours féministes qu'ils soient radicaux, socialistes ou libéraux. Nous n'avons qu'à penser aux écrits de Charlotte Bunch (1981, 1983, 1985), Bell Hooks (1986, 1989) et Angela Miles (1985) pour qui la pluralité au sein de la sororité est un thème de plus en plus incontournable autant sur le plan de la pratique que sur celui de la recherche. Et si ce dernier est susceptible d'intéresser les femmes francophones, c'est justement parce qu'il leur permet de participer au mouvement des femmes sans avoir à jouer une identité contre l'autre et à être obligées de choisir entre les deux.

## Conclusion

Ce texte visait à présenter le questionnement féministe portant sur la situation des femmes des communautés francophones et acadiennes du Canada. Il tentait aussi d'en analyser les fondements théoriques et politiques. C'est en partie pourquoi nous avons voulu étudier plus en détail les concepts, les discours et les façons de théoriser la situation des femmes francophones hors Québec. Les notions que nous avons essayé d'articuler pourraient déborder le contexte francophone minoritaire pour permettre de théoriser davantage les lieux de la production et de la reproduction de l'ethnicité sexuée ainsi que les pratiques des groupes. Inspiré des théories de la production et de la reproduction, du féminisme matérialiste ainsi que d'une pensée de l'autonomie, le travail de réflexion que nous avons tenté de mener dans ce texte privilégie l'expérience des femmes dans le milieu ou le contexte dans lequel elles vivent et tentent de se créer comme sujets. Nous voulions ainsi montrer que la compréhension de la situation des femmes francophones et acadiennes vivant en milieu minoritaire débouche aussi sur la reconnaissance d'un champ d'étude spécifique portant sur un groupe distinct, qui doit se donner un discours apte à saisir son expérience du monde.

Or, si nous articulons notre propos dans le cadre d'une problématique de la pluralité des femmes, celle-ci ne doit pas être confondue avec une approche de la différence. Il faut mettre l'accent sur les différences mais toujours en relation avec les conditions et les contextes dans lesquels les femmes vivent et tentent de participer aux divers pouvoirs, sans pour autant tomber dans l'essentialisme.

Cela dit, nous avons voulu, dans ce texte, poser des jalons pour une réflexion plus poussée sur la place que les femmes francophones et acadiennes vivant en milieu minoritaire occupent dans le mouvement des femmes et au sein de la recherche féministe. À l'époque où le féminisme s'articulait soit autour du

marxisme, soit autour du nationalisme, les femmes des communautés francophones et acadiennes du Canada étaient hors du discours dominant. Aujourd'hui, alors que le mouvement féministe canadien tente de revendiquer la pluralité des femmes, les féministes francophones vivant en milieu minoritaire risquent de devenir une minorité invisible, dans la mesure où elles sont plus ou moins intégrées à ses activités. Le discours et la pratique féministes doivent laisser les femmes francophones et acadiennes se faire entendre comme ils doivent permettre à d'autres groupes une meilleure visibilité.

Le mouvement des femmes a le choix d'inclure dans sa vision du monde, le principe selon lequel les minorités linguistiques ainsi que toutes les autres minorités devraient y avoir une place. Plus les groupes de femmes francophones hors Québec participeront à des coalitions avec les autres groupes de femmes, plus le mouvement féministe, nous l'espérons, devra leur faire une place ; plus les organisations devront aussi s'interroger sur leurs politiques à l'égard de la pluralité au sein du mouvement. Par exemple, les organismes de femmes qui se disent bilingues devraient, dans le contexte actuel, se demander sérieusement ce que cela signifie sur le plan de la formulation d'une politique féministe. De toute évidence, en tant que femmes, les femmes francophones et acadiennes se sentent interpellées par le discours féministe même si celui-ci ne leur correspond pas toujours.

*Linda Cardinal  
Département de sociologie  
Université d'Ottawa*

## RÉFÉRENCES

- BRISKIN, Linda  
1990 « Définir le contexte féministe à l'aube des années 90 », *Bulletin : Coalition des femmes de l'Ontario*, 1, 2.
- BUNCH, Charlotte  
1981 *Feminism in the 80's*. Denver, The Inkling Press Inc.  
1983 *Going Public With Our Vision*. Denver, Antelope.  
1985 *Bringing the Global Home*. Denver, Antelope.  
1987 « Making Common Cause, Diversity and Coalitions », *Passionate Politics*. St. Martin's Press.
- BURNET, Jean (sous la direction de)  
1986 *Looking into my Sister's Eyes : an Exploration in Women's History*. Toronto, The Multicultural History Society of Ontario.

BURT, Sandra

- 1990 « The Second Wave of the Canadian Women's Movement », dans Alain G. Gagnon et James P. Bickerton (sous la direction de), *Canadian Politics : an introduction to the discipline*. Peterborough, Broadview Press : 542-559.

CARDINAL, Linda et Cécile Coderre

- 1990a « Reconnaître une histoire : le mouvement des femmes francophones hors Québec », *Femmes d'action*, 19, 3 : 15-16.

- 1990b « Éducation et francophonie hors Québec : le portrait des femmes », *Women's Éducation des femmes*, 7, 4 : 20-22.

- 1990c *Pour ne plus être les oubliées... Rapport n° 1 de la série Pour les femmes : éducation et autonomie*. Ottawa, RNAÉF.

- 1991a *Des données et des diplômées. La situation des femmes de langue maternelle française vivant à l'extérieur du Québec : un profil national dans le domaine de l'éducation*. Rapport n° 2 de la série *Pour les femmes : éducation et autonomie*. Ottawa, RNAÉF.

- 1991b *Des données et des diplômées. La situation des femmes de langue maternelle française vivant à l'extérieur du Québec : des profils provinciaux et territoriaux*. Rapport n° 3 de la série *Pour les femmes : éducation et autonomie*. Ottawa, RNAÉF.

- 1991c *Une formation par et pour les femmes. Résultats d'une enquête sur les besoins des francophones vivant en milieu minoritaire*. Rapport n° 4 de la série *Pour les femmes : éducation et autonomie*. Ottawa, RNAÉF.

à paraître « Les Francophones telles qu'elles sont : les Ontariennes et l'économie », *Revue du Nouvel Ontario* : 61.

CARDINAL, Linda et Jean Lapointe

- 1990 « La sociologie des Francophones hors Québec : un parti-pris pour l'autonomie », *Canadian Ethnic Studies*, XXII, 1 : 47-66.

CARDINAL, Linda, Jean Lapointe et J.-Yvon Thériault

- 1990 *Individu, société et politique. La sensibilité des années quatre-vingt au sein de la recherche relative aux communautés francophones hors Québec*. Ottawa, Université d'Ottawa.

CONNELLY, Patricia et M. MacDonald

- 1983 « Women's Work : Domestic and Wage Labour in a Nova Scotia Community », *Studies in Political Economy*, 10 : 45-73.

COULOMBE, Danielle

- 1985 « Doublement ou triplement minoritaires », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 55, 2 : 131-136.

- DAGENAIS, Huguette  
 1987 « Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible », *Anthropologie et sociétés*, 11, 1 : 19-44.
- DESCARRIES-BÉLANGER, Francine  
 1980 *L'école rose... et les cols roses*. Montréal, Éditions Albert Saint-Martin/CEQ.
- DESJARDINS, Micheline  
 1984a *On ne compte pas ! : dossier socio-économique sur la situation des femmes collaboratrices dans les Prairies*. Ottawa, FNFCF.  
 1984b *Seules en grand nombre : dossier socio-économique sur la situation des Ontarioises chefs de famille monoparentale*. Ottawa, FNFCF.  
 1991 *Les femmes de la diaspora canadienne-française. Brève histoire de la FNFCF de 1914 à 1991*. Ottawa, FNFCF.
- DUGAS-LEBLANC, Betty  
 1983 « Les Acadiennes de la Nouvelle-Écosse se rencontrent et s'organisent », *Égalité*, 10 : 53-56.
- ESTABLE, Alma  
 1986 *Les immigrantes au Canada. Faits actuels*. Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.
- FALARDEAU, Philippe  
 1991 *Hier, la Francophonie. Fenêtre historique sur le dynamisme des communautés francophones*. Ottawa, FFHQ.
- FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC  
 1991 *Pour un espace francophone*. Ottawa, FFHQ.
- FOURNIER, Danielle  
 1983 « Quelques jalons du mouvement des femmes en Acadie », *Égalité*, 10 : 37-51.
- GAFFIELD, Chad  
 1987 *Language, Schooling and Cultural Conflict : The Origins of the French Language Controversy in Ontario*. Montréal, McGill-Queen's.
- GUILLAUMIN, Colette  
 1978a « Pratique du pouvoir et idée de Nature. (1) L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, 2 : 5-30.  
 1978b « Pratique du pouvoir et idée de Nature. (2) Le discours de la Nature », *Questions féministes*, 3 : 5-30.
- HOOKS, Bell  
 1986 « Sisterhood : Political Solidarity Between Women », *Feminist Review*, 23 : 125-138.  
 1989 « Reflections on Race and Sex », *Zeta Magazine*, juillet/août : 57-61.

JUTEAU, Danielle

- 1980 « Français d'Amérique, Canadiens, Canaçiens-Français, Franco-Ontariens, Ontarois : qui sommes-nous ? », *Pluriel*, 24 : 21-43.

JUTEAU-LEE, Danielle

- 1983a « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal », *Sociologie et sociétés*, 15, 2 : 39-55.

- 1983b « La recherche relative aux femmes au Canada: réflexions sur son passé et son avenir », dans Élisabeth J. Lacelle (sous la direction de), *La femme, son corps et la religion*. Montréal, Bellarmin : 199-216.

JUTEAU-LEE, Danielle et Barbara Roberts

- 1981 « Ethnicity and Femininity : (d')après nos expériences », *Canadian Ethnic Studies*, 13, 1 : 1-24.

KUHN, Annette

- 1978 « Structures of Patriarchy and Capital in the Family », dans A. Kuhn, A. M. Wolpe (éd.), *Feminism and Materialism*. London, Routledge & Kegan Paul : 42-67.

LABELLE, Micheline

- 1990 « Femmes et migration au Canada : bilan et perspectives », *Canadian Ethnic Studies*, XXII, 1 : 67-82.

LABELLE, Micheline, G. Turcotte, M. Kempeneers et D. Meintel

- 1987 *Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises de Montréal*. Montréal, Boréal.

LE TABLIER DÉPOSÉ

- 1979 « Pro-femmes », *Le Tablier déposé*, 1, 1 : 16.

MCKEE-ALLAIN, Isabelle

- 1989 « Les productrices d'ethnicité en Acadie : perspectives théoriques », *Égalité*, 24 (automne-hiver) : 45-68.

MCKEE-ALLAIN, Isabelle et Huguette Clavette

- 1983 « Les femmes acadiennes du Nouveau-Brunswick : féminité, sous-développement et ethnicité », *Égalité*, 10 : 19-35.

MILES, Angela

- 1985 « Sexuality, Diversity and Relativism in the Women's Liberation Movement », *Resource for Feminist Research/Documentation sur la recherche féministe*, 19, 3 : 9-11.

PAQUETTE, Carmen et Gracia Lalande

- 1990 « Un féminisme bien vivant », *Femmes d'action*, 19, 3 : 29.

PROULX, Pauline

- 1981 *Femmes et francophonie : double infériorité*. Ottawa, FFCF.

## RÉSEAU NATIONAL ACTION ÉDUCATION FEMMES

- 1988 *Le post-secondaire et les femmes francophones au Canada*. Mémoire présenté au comité permanent du Secrétariat d'État. Ottawa.
- ROBERTS, Barbara  
1989 *Beau fixe ou nuages à l'horizon ? L'Accord du Lac Meech jugé par les groupes féministes du Québec et du Canada*. Ottawa, ICREF/CRIAW.
- SMITH, Dorothy  
1987 *The Everyday World as Problematic. A Feminist Sociology*. Toronto, University of Toronto Press.
- TROTTIER, Michèle  
1979 « Action-éducation-femmes : un dossier féministe », *Le Tablier déposé*, 3 : 3-4.
- VORST, Jesse *et al.* (sous la direction de)  
1989 *Race, Class, Gender : Bonds and Barriers*. Toronto, Between the Lines.
- WINE, Jeri Dawn et Janice L. Ristock (sous la direction de)  
1991 *Women and Social Change. Feminist Activism in Canada*. Toronto, James Lorimer and Company.